



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2025

Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge tenue le mercredi 12 février 2025 et se déroulant à la salle du Conseil municipal située au 53 rue des Pionniers, La Macaza

Sont présents et formant quorum:

- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Michel Chouinard, maire de la Municipalité de Lac-Saguay et président de la RSSIVR
- M. Yves Bélanger, maire de la Municipalité de La Macaza

Sont également présents:

- M. Sylvain Charette, directeur et secrétaire-trésorier de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
- Mme Marilou Demers, agente administrative de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
- M. Jean-Marc Beaulieu, technicien préventionniste
- M. Claude Paradis, conseiller de la Ville de Rivière-Rouge

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge est ouverte à 11 h 06.

2025-02-12/275

2 - ADOPTION ORDRE DU JOUR

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 DÉCEMBRE;
4. Adoption des comptes à payer;
5. Levée de l'assemblée.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : M. Yves Bélanger
Et résolu à l'unanimité.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2025

2025-02-12/276 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par : M. Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2024 soit adopté, comme préparé par M. Sylvain Charette, directeur et secrétaire-trésorier de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge.

ADOPTÉE

2025-02-12/277 4 - ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont tous reçu la copie des relevés bancaires et Visa pour les frais payés durant les mois de DÉCEMBRE 2024 et JANVIER 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Yves Bélanger
Et résolu à l'unanimité.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'accepter la liste des déboursés et des comptes à payer pour les mois de DÉCEMBRE 2024 et JANVIER 2025.

ADOPTÉE

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par : M. Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité.

M. Michel Chouinard
PRÉSIDENT

M. Sylvain Charette
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER